Télévisions privées, le défi de la réinvention

LE COURRIER ÉCONOMIQUE

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE
D'AGRICULTURE ET DES METIERS DE POINTE-NOIRE

CCIAM-PNR
Labor Improbus
Omnia Vincit

Janv-Fév-Mars 2021

PRCCE II

La chambre consulaire de Pointe-Noire et ses chantiers

Revue des axes
Evolution de la mise en œuvre

Arsenoise

MAINTENANCE ET REALISATION DE TRAVAUX INDUSTRIELS ON / OFF SHORE

INSTRUMENTATION

AUTOMATISATION

ELECTRICITE

MECANIQUE

TUYAUTERIE

SOUDURE INDUSTRIELLE

ADRESSE :

Base logistique et bureau :Croisement rue ABUJA et BAWOYO la base aéroport

Tel: (+242) 06 677 24 38 / (+242) 05 313 13 19 / BP: 922 Pointe- Noire

E-mail : infos@arsenoise.com / dg@arsenoise.com et www.arsenoise.com

Edito

Ne pas baisser la garde

De 2020, faisons table rase. Telle pourrait être la réaction -naturellement attendue- de plusieurs acteurs économiques au regard du lot très fourni d'épreuves dont cette année a été si prodigue. Une économie mise à genoux par une terrible pandémie, des entreprises dans la nasse et le basculement -rarement égalé en un temps record- de larges bataillons de personnes dans la précarité. Une tempête qui bien s'est moquée de frontières congolaises en y annihilant une part notable des sacrifices des entreprises engagées dans un effort de développement. Mais à rebours d'une constatation largement validée par les faits, 2020 aura eu -aussi- son versant flatteur.

Préoccupés de surnager dans ce contexte inédit, plusieurs entreprises sont enfin passées à la case réformes dont elles ont longtemps différé la mise en œuvre : réorganisation, rationalisation des coûts, amorce de l'adoption du numérique. Des chantiers qui ont souri à nombre d'entre elles, désormais résolues de s'y engager au pas de charge.

Sur le front de la lutte contre le coronavirus, la boîte de Pandore d'où se sont échappés les périls, une lumière inespérée émerge avec l'annonce de la mise au point des vaccins. Le scénario d'un retour plus rapide à une vie économique normale à travers la planète prend forme. Mais comme on le sait, des secteurs –hôtellerie, transport, tourisme- mettront un peu plus de temps avant de flirter avec leur niveau d'activité d'avant la crise.

Voilà pourquoi il ne faut donc pas baisser la garde. Ne pas relâcher les efforts entrepris. Plus que jamais, nos entreprises auront besoin d'accompagnement qui, lui, devrait être au cœur d'un deal entre les pouvoirs publics et les structures d'accompagnement. Au niveau de la chambre consulaire de Pointe-Noire, ce défi est pris au sérieux. Tous les outils prévus dans le cadre de la 2e composante de la 2e phase du Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE II) sont finalisés : la plateforme d'information des entreprises Liziba ; la branche ponténégrine du Centre de médiation et d'arbitrage du Congo (Cemaco Pointe-Noire) ; et les formations sur les actes uniformes de l'Ohada. Grâce à ces dispositifs, la chambre parie sur une amélioration de sa qualité d'intervention.

Mais pour que ce saut qualitatif porte les fruits escomptés, l'Etat, qui dispose d'un formidable pouvoir favorisant, gagnerait à évoluer vers la position d'entrepreneur institutionnel. Position qui le mettrait davantage en phase avec les exigences de l'épanouissement de l'entreprise, sans lequel toute ambition de développement sera une vaste illusion.

L'Etat, qui dispose d'un formidable pouvoir favorisant, gagnerait à évoluer vers la position d'entrepreneur institutionnel.

La nécessité de cette mutation, on l'espère, rencontrera un large écho au cours de cette nouvelle année. Année pour laquelle le bureau de notre chambre forme à l'endroit des acteurs économiques de notre territoire d'ardents souhaits de santé, de succès et de bonheur. Que la stricte observation, dans nos entreprises, du protocole de lutte contre le coronavirus ne souffre de la moindre concession. La réalisation de nos rêves dépend en partie de cette discipline.

Sylvestre Didier Mavouenzela
Président de la chambre consulaire de Pointe-Noire

Sommaire

Edito

3 • Ne pas baisser la garde

Haut de l'affiche

6 • L'application CCIAMPNR enfin sur les IPhone

• Associations professionnelles
Le reflux de la vague

• OBAC SARL
Quand le coronavirus n'est pas la fatalité redoutée

7 • Télévisions privées
Se réinventer … ou mourir

9 • Exportations
Sur la piste d'une solution pour tirer profit de l'Agoa

• L'ODEL bientôt en piste

• La BCI veut ouvrir
le robinet du crédit aux particuliers

10 • Pointe-Noire se dote
d'un comité économique de la ville

Dossier

11 • Dans le vif du sujet

12 • 2e composante du PRCCE II : des lancements qui ont mobilisé sujet

13 • Interview
Parfaite Pantou
Déléguée générale du Centre de médiation et d'arbitrage de Pointe-Noire

16 • Avec Liziba, un fer au pied de moins pour les acteurs économiques

18 • Les formations Ohada sur les rails

Actu-cciam

19 • Mon « week-end à Pointe-Noire »,
Une initiative pour valoriser le potentiel touristique de Pointe-Noire

Société

20 • Enfance troublée
L'orphelinat Le cœur de Paola, un projet sur les rails

Culture

22 • Anthony Mouyoungui, Le rescapé qui se raconte

LE COURRIER ÉCONOMIQUE N° 10

Haut de l'affiche 6-10

Dossier 11-18

Actu-cciam 19-20

Société 20

Culture 22-24

LE COURRIER ECONOMIQUE
DE LA CCIAM
2021 N°11
Janv-Fév-Mars.

Le magazine fondé par Graca Cardoso
Directrice générale de SBC
Pour la chambre consulaire de Pointe-Noire

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Sylvestre Didier Mavouenzela
Président de la chambre consulaire de Pointe-Noire

REDACTEUR EN CHEF
Christian Massamba
DEVELOPPEMENT & REALISATION
Christian Massamba
CONTRIBUTEURS
Herbert le Pic
Flora Mavoungou
Helioth Batsimba
Rice Condi
Jean-Michel Mavoungou
Benoit Mangala
Mavie Ognimba Mbouale
Valrick Passi

CREDITS PHOTOS
CCIAM
Landry Bild

PUBLICITE
Flora Mavoungou
05 581 45 20
fmavoungou@cciampnr.com

CONCEPTION ET REALISATION GRAPHIQUE
Landry Bild
06 528 88 89
04 441 17 17
landry_bild@yahoo.fr

L'application CCIAMPNR enfin sur les IPhone

Herber le Pic

Après avoir été lancée sur les téléphones Android il y quelque trois ans, l'application mobile de la chambre consulaire de Pointe-Noire(CCIAMPNR) est désormais disponible sur les IPhone. Son principe de téléchargement est quasi similaire à son pendant Android. Il faudrait aller sur Apple store, rechercher CCIAMPNR. Après l'apparition du logo de l'institution, le reste du processus est intuitif.
La disponibilité de cette application sur les terminaux autres que les Android illustre la volonté de la chambre d'améliorer la visibilité de son action qu'elle souhaite faire bénéficier à un pan beaucoup plus large des entreprises sa circonscription consulaire.

Associations professionnelles

Le reflux de la vague

Une dynamique qui s'essouffle. Avec une moyenne annuelle de 4 à 5 nouvelles associations professionnelles, le tissu de ces organisations collaboratives s'était densifié ces 6 dernières années. A travers son département dédié, la chambre consulaire de Pointe-Noire avait recensé près d'une centaine en 2018. Depuis, c'est la dégringolade. Non seulement les nouvelles entités tardent à enrichir le portefeuille existant, mais les problèmes de gouvernance, les luttes d'égo et l'inclination au court-termisme ont anémié celles qui existaient. Valdeco (traitement des déchets) et Cosmetic (produits de beauté) qui sortaient pourtant du lot n'ont pas échappé à l'apathie.
« Passé les cérémonies de lancement, les associations professionnelles sombrent souvent dans l'atonie, quand elles ne sont pas la proie des querelles de chercheurs d'or, qui plombent leur fonctionnement », confirme Jean-Michel Mavoungou, en charge desdites associations il y deux ans.

HLP

OBAC SARL

Quand le coronavirus n'est pas la fatalité redoutée

Philipe Bouity Viaudo, directeur associé OBAC

Le spectre de la crise, qui n'en finit pas de hanter ces jours-ci les chefs d'entreprise, semble ne pas avoir de prise sur la société OBAC (Opportunités de business en Afrique centrale). Au contraire, le (désormais) long épisode de la crise du coronavirus paraît être de bel effet sur l'activité de ce cabinet de conseil stratégique et financier, implanté à Pointe-Noire. Son directeur associé, Philippe Bouity Viaudo, reconnaît un réel frémissement au niveau de son portefeuille. « Peu avant l'irruption de la pandémie, précise-t-il, notre cabinet s'est spécialisé dans la restructuration des entreprises. Au sortir du confinement, plusieurs structures naguère frileuses ont accepté de passer par cette case ».
Fin octobre 2020, parmi la centaine d'entreprises en ligne de mire, 49 ont formalisé cette option de restructuration. Et le mouvement ne serait pas près de se tasser, selon le dirigeant. Lequel fourmille de projets sous un ciel que beaucoup décrivent toujours comme couvert. Un réseau d'incubateurs est à l'étude à travers le pays. Ambition pour laquelle il est déjà en quête de partenaires. Aura-t-il, là aussi, le nez creux ? A suivre.

HLP

Télévisions privées
Se réinventer ... ou mourir

Confrontées à un délitement accéléré de ce qui leur tenait lieu de modèle économique, les télévisions actives à Pointe-Noire se trouvent devant l'urgence d'une profonde remise à plat.

Christian Massamba

G* est un journaliste discret, à la parole rare et pudique. Peu enclin donc aux confidences. Pourtant, en ce début de novembre 2020, il semble prêt à s'épancher. « Je dois quitter ce métier », confie-t-il à un ami.Problème ? L'assombrissement des perspectives, qui fait s'étoiler la passion pour une profession à laquelle il a voué énergie et sacrifices. A Pointe-Noire, le malaise de G* reflète les tourments d'un secteur de la télévision privée déboussolée, avançant à tâtons depuis plusieurs années. Tout a commencé au début des années 2000. Le succès relatif de TPT encourage l'installation de nouvelles chaînes comme DRTV en 2004, DVS + en 2006, MCRTV en 2012. Grisées par les promesses d'un marché dont elles ont surestimé le potentiel, peu ou pas d'entrants n'osent une réflexion approfondie sur un modèle économique gagnant.

On table sur une approche hybride : la publicité et la monétisation des produits d'information (reportages, invités au Journal télévisé). Parce qu'elles démythifient la télévision, autrefois réservée à une certaine élite politico-administrative, ces entités privées engrangent rapidement un courant d'empathie qui fera frémir leur taux d'audience.

Modèle économique lézardé

Mais au fil des années, ce qui a tenu lieu de modèle économique va progressivement se lézarder. Déjà atone, le marché publicitaire va accuser un repli drastique, en l'absence, dans la ville, des filières économiques concurrentielles qui imposeraient une hausse des investissements dans la communication. Qu'il paraît lointain, le temps où la chaîne de la Bourse de travail (DRTV) alignait une vingtaine de spots publicitaires dans une plage de 30 minutes ! « Pointe-Noire a fait saliver au-delà du raisonnable », constate un gestionnaire d'une télévision locale. Et la décrue va prendre des proportions vertigineuses avec, d'une part, les différents chocs économiques qui ont ébranlé la ville (crise de 2014 et celle, en cours, de la covid-19) et , d'autre part, le transfert d'une part importante de la diffusion de la pub sur les réseaux sociaux. « La révolution partie des réseaux sociaux n'a pas été bien analysée ou prise en compte par les télévisions de Pointe-Noire. Grâce à leurs téléphones, les gens découvrent ce qui se passe sur les télévisions occidentales où l'offre de programmes est très alléchante. Cela les a dessillé les yeux sur bien des aspects de la télévision », décrypte un journaliste, qui a longtemps pris le large.

Et pour ne rien arranger, l'offensive de Canal+, ayant entre-temps dégainé des baisses importantes de tarifs, a achevé de convertir les milliers d'ex-téléspectateurs à une nouvelle vision de la télévision.

La seconde source de revenus n'est pas non plus épargnée par une remise en cause. Accepté au départ, le principe de monétisation des contenus des journaux le sera de moins en moins.

Dos au mur, chaque télévision cherche la rédemption dans la chapelle de sa sensibilité.

« Il s'agit en fait de faire payer les sources d'information », regrette un journaliste que la pratique révulse depuis longtemps. Face à la crise qui s'enkyste, des premières tentatives de réactions du secteur remontent à fin 2013. L'érosion des revenus est d'une ampleur inédite. La faute ? À la hausse du pouvoir de négociation des clients à un moment où l'offre télévisuelle de la ville s'étoffait, analysent les responsables associés à cette initiative. La parade choisie sera une appréciation de la valeur des services proposés, sécurisée à travers une harmonisation des prix. Mais derrière le bloc constitué, une disparité des situations. Et de vulnérabilités. Le pacte scellé tiendra juste le temps … de la fameuse réunion. Dos au mur, chaque télévision cherche la rédemption dans la chapelle de sa sensibilité. Seul point commun : une réduction de voilure en termes d'effectifs. DRTV s'est séparée de trois quarts de ses collaborateurs. Chez MCRTV, le coup de rabot a été fatal à la moitié de ses agents- une quinzaine contre une trentaine il y a quelques années. Las, la solution se révèle une simple rustine. Pour preuve, aucune structure ne parviendra à sortir véritablement de l'ornière, qui les installe au contraire dans une spirale à la Sisyphe : recul des ressources, sous-investissement dans les programmes, fonte de l'attractivité, désaffection des annonceurs… et des téléspectateurs. Alors, touchées et définitivement coulées, les télévisions locales ? Pas évidemment.

Des voies à défricher

Les pistes d'action prometteuses ne manquent pas. « Il s'agit d'adapter les stratégies qui marchent ailleurs », conseille un journaliste. Une consolidation du marché avec, à la clef, l'émergence de deux acteurs dotés d'une force de frappe financière à même d'engager les investissements nécessaires au rayonnement d'une chaîne en est une. Est-elle cependant dans les cordes des propriétaires des chaînes ? Rien n'est moins sûr. Le développement de la stratégie de marque avec une diversification vers les produits dérivés a l'avantage de réduire la dépendance des structures à un seul levier de ressources. Par exemple, un accent sur la production des documentaires, des films d'entreprises et autres.

Au royaume de la télé, il n'existe point de martingale ; mais des idées et-surtout-l'humilité de la réinvention.

Pendant ce temps, les Web tv en … embuscade

La menace semble encore lointaine. Mais pour combien de temps ? Les Web tv, qui se développent progressivement sur le créneau du débat et de la couverture de domaines bien précis, pourraient se révéler des challengers très sérieux pour les télévisions classiques de la ville. Avec des investissements légers au départ, des coûts d'exploitation de plus en plus modestes, elles pourraient se multiplier et attirer les suffrages des téléspectateurs. La suite du scénario ? Mordre sur le gâteau publicitaire, dont elles ne vont pas se contenter des miettes, croit savoir un familier du domaine. Sur la place de Pointe-Noire, quelques initiatives structurées émergent. Elles captent déjà une part de la demande de visibilité de certaines structures publiques.

CM

Exportations

Sur la piste d'une solution pour tirer profit de l'Agoa

Christian Massamba

Le Président de la chambre échangeant avec le conseiller économique de l'ambassade des Etats-Unis

Eligible à loi- américaine- sur la croissance et les opportunités de développement en Afrique(AGOA), le Congo ne peut pas se flatter d'en profiter. Vraiment. La donne devrait changer, ont résolu le ministère du Commerce et des approvisionnements et l'ambassade des Etats-Unis basée à Brazzaville. L'administration du commerce et la représentation diplomatique ont mené, mi-novembre 2020, une mission d'écoute des structures économiques implantées à Pointe-Noire. Auprès de la conseillère au commerce extérieur du ministère et du conseiller économique de l'ambassade des Etats-Unis, la chambre consulaire de Pointe-Noire a plaidé pour une nouvelle approche. Pour Sylvestre Didier Mavouenzela, son président, exit la communication tous azimuts. Place à une stratégie de petits pas, consistant à identifier, d'une part, les besoins du marché de l'Oncle Sam et, d'autre part, à sélectionner un et deux produits congolais qui peuvent se montrer compétitifs sur ce marché. C'est seulement après ce travail que pourront être retenus les producteurs -déjà actifs- de ces produits. Lesquels devront se voir dispenser un accompagnement en matière de mise aux normes et de capacités de production. « Cette stratégie de produits pilotes nous évitera de disperser nos énergies et sera le moteur qui va entraîner les autres produits avec l'effet de création d'un écosystème dans lequel agiront de nouveaux acteurs », pense le dirigeant de la chambre consulaire.

Les produits à haute valeur culturelle dans l'agroalimentaire et l'artisanat pourraient s'avérer un choix gagnant. En ligne de mire, le marché de *l'ethnic Food,* en pleine expansion Outre-Atlantique. Promulguée en mai 2000 par le Congrès américain, sous l'égide du président Bill Clinton, cette loi permet aux pays de l'Afrique subsaharienne d'exporter sur le marché américain sans droit de douanes.

L'ODEL bientôt en piste

Un nouveau cadre fédérateur d' entreprises locales est en gestation à Pointe-Noire. Il s'appellera Organisation des entreprises locales (ODEL). L'entité est née sur les cendres du Club des entreprises de Pointe-Noire (CEPN), qui n'aurait pas répondu aux attentes de ses membres, pourvoyeurs du plus gros bataillon d'adhérents à la nouvelle organisation. Directeur gérant de l'entreprise De-network, Deschagrin Ebeh, est pressenti au somment d'ODEL, qui vise, entre autres, le développement des entreprises locales à travers des actions communes de lobbying, la mise à niveau technique, le positionnement conjoint sur les appels d'offres etc.

Mais les premiers pas de cette structure, qui se veut l'exact négatif du CPEN, seront particulièrement observés. Porteur d'espoirs, le CPEN a été rapidement englué dans une crise feutrée de gouvernance à la base de sa quasi-implosion.

CM

La BCI veut ouvrir le robinet du crédit aux particuliers

Passée sous pavillon du marocain Banque centrale populaire, la BCI est décidée à changer de braquet en matière d'octroi du crédit. Les particuliers seront les grands bénéficiaires de ce changement, qui intègre un tournant majeur conciliant changement d'identité visuelle (logo) et coup d'accélérateur sur le numérique. « Pour les particuliers, confirme une source interne, nous avons mitonné cinq types de crédit allant de la consommation à l'investissement avec des montants compris entre 5 et 50 millions de FCFA ». Les difficultés des entreprises, en butte au choc du coronavirus, ne seraient pas étrangères à l'intérêt croissant de la banque pour les particuliers, estime un initié de l'échiquier bancaire local. Des entreprises, qui ne seront d'ailleurs pas exclues du périmètre de l'offensive que lance l'établissement. En 2021, ce sera au tour de ces dernières de se voir dévoiler une offre spécifique. Nul doute, un branle-bas qui concerne l'ensemble du secteur, confronté à un défi de taille : la quête de relais de croissance au moment où le segment entreprises de leur portefeuille clients suscite des inquiétudes.

CM

Pointe-Noire se dote d'un comité économique de la ville

Comment faire participer les institutions et acteurs économiques de Pointe-Noire à l'œuvre de construction de cette ville ? Le conseil départemental et municipal de la capitale de l'or noir congolais a opté pour un comité économique de la ville (CEV). Qui a été institué suite à une délibération. Cet organe consultatif de l'exécutif communal a la mission d'étudier et de faire des recommandations sur toutes les questions qui lui seront soumises dans le cadre du développement du département. Il est composé de douze membres issus de différents représentants institutionnels (Unicongo, Unoc, chambre consulaire, Port autonome de Pointe-Noire, artisanat, commerce, industrie etc.) et personnes ressources.

Après l'intermède du confinement qui a mis en sommeil l'avancée de ce chantier, le CEV devrait reprendre sa marche vers son opérationnalisation. Des sujets d'envergure l'attendent en effet : besoins des entreprises ; menaces et opportunités d'affaires ; tendances lourdes et sources de développement économique ; projet d'implantation de nouveaux commerces et entreprises etc.

Mavie Ognimba Mbouale

CEMACO
Pointe-Noire

CENTRE DE MEDIATION ET D'ARBITRAGE DU CONGO
LA SOLUTION RAPIDE POUR REGLER VOS DIFFERENDS D'AFFAIRES

Union européenne - République du Congo
Engagés pour la compétitivité des entreprises congolaises !

POINTE-NOIRE
15, AVENUE CHARLES DE GAULLE, IMMEUBLE LINCOLN IMMOCO 3E ÉTAGE
B.P : 665 - TÉL. : +242 05 026 12 68 - 06 947 21 71 CEMACO@CCIAMPNR.COM

BRAZZAVILLE
92, AVENUE AMILCAR CABRAL, CHAMBRE DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE
TÉL. : +242 06 663 17 01 - 05 033 47 76 DG.CEMACO.BZV@GMAIL.COM

PRCCE II

La Chambre dans le vif du sujet

Brique après brique, l'édifice que la chambre consulaire de Pointe -Noire est appelée à bâtir, dans le cadre de la 2e composante du PRCCE II, voit se préciser plus nettement ses contours. Il s'agit d'œuvrer à l'amélioration du climat des affaires, tendon d'Achille des acteurs d'un microcosme entrepreneurial chez qui il ne manque pourtant ni le talent, ni la volonté, ni l'énergie des coureurs de fond. Rendre accessible en un point l'information, accompagner les entreprises dans la maîtrise du droit Ohada, opérationnaliser le Cemaco sont les facettes du chantier à nous confié. Sur le premier axe, une plateforme dénommée Liziba est fonctionnelle.

Sur le deuxième relatif à l'opérationnalisation du Cemaco, le résultat est au rendez-vous, acquis grâce à une débauche d'efforts de communication, qui en a accéléré la connaissance. Les formations Ohada, elles, se déploient sans anicroche. Pour ceux qui ne sont pas au fait de cette évolution ou très peu, la chambre ne dédaignera pas à redoubler d'insistance et de pédagogie pour les amener à faire usage des outils que l'on développe à leur profit. Ces acquis, la chambre voudrait en faire le moteur du désir de son bureau d'aller un peu plus loin sur le chemin de la performance de son action. Et du professionnalisme de ses équipes.

2e composante du PRCCE II : des lancements qui ont mobilisé

De bonnes fées penchées sur le berceau du Cemaco-Pointe-Noire et sur la plateforme Liziba. C'est à l'occasion de leur lancement officiel marqué par la présence de plusieurs personnalités, interprétée comme une marque active de soutien.

Flora Mavoungou

L'ambassadeur de l'Union européenne (gauche) et le préfet de Pointe-Noire (droite)

Le préfet de Pointe-Noire Alexandre Honoré Paka, l'ambassadeur de la délégation de l'Union européenne en République du Congo Raul Paula Mateus, le gratin local de la justice étatique, les représentants des organisations patronales et syndicales… Pour leur lancement officiel, le Cemaco-Pointe-Noire et la plateforme Liziba ont bénéficié d' un soutien déterminant. Appui illustré par une réelle mobilisation de quelques figures marquantes de la vie économique des départements de Pointe-Noire et du Kouilou.

Lancement officiel du Cemeco-Pointe-Noire

L'occasion de la réaffirmation de la foi dans les deux dispositifs qui ont été lancés ce jour-là. « La Délégation de l'UE est convaincue qu'une justice commerciale alternative, fiable et efficace, autant en terme de coût que de durée des procédures, est de nature à encourager significativement de nouvelles dynamiques entrepreneuriales au Congo. Le CEMACO de Pointe-Noire est désormais disponible pour contribuer à cet objectif », a rappelé Raul Mateus. « Dans un contexte économique sur lequel pèse l'hypothèque d'une crise sanitaire à effet dépressif sur l'activité, les bonnes nouvelles doivent être célébrées. Et le Cemaco-Pointe-Noire en est une », a pour sa part, affirmé le préfet Alexandre Paka. La figure de proue de la chambre a , elle, souligné « le tournant, qui propulse notre économie dans le club de celles qui sont au goût du jour en matière d'outils fondant en partie l'attractivité des conditions d'exercice de l'activité entrepreneuriale ».
Même enthousiasme l'après-midi de cette journée consacrée au lancement de la plateforme Liziba. « Vous êtes sans savoir que le champ économique est le terrain de jeu des protagonistes engagés dans une âpre compétition. Ceux qui s'en sortent le mieux sont ceux qui détiennent la bonne information et s'en servent à bon escient pour se mettre en conformité, anticiper les évolutions de tous ordres, saisir les opportunités et se projeter sur l'avenir », a martelé, Sylvestre Didier Mavouenzela.

« Nous mettons un point d'honneur à l'accompagnement effectif des entreprises dans le règlement de leurs litiges d'affaires par la médiation et l'arbitrage »

Depuis le 22 octobre dernier, le Cemaco-Pointe-Noire est officiellement sur le pont. Il veut donner la preuve de son utilité dans un environnement économique dont il a vocation à améliorer le climat.

Parfaite Pantou

Déléguée générale du Centre de médiation et d'arbitrage du Congo (Cemaco Pointe-Noire)

Parfaite Pantou présentant le Cemaco-Pointe-Noire

2021 qui se dessine à grands traits sera crucial pour le Centre de médiation et d'arbitrage du Congo (Cemaco-Pointe-Noire). Elle devra être l'année de la démonstration de la capacité de l'institution à gérer au mieux les litiges qui lui seront soumis. Déléguée générale de la structure, Parfaite Pantou en est bien consciente, elle qui ne mégote pas son énergie pour enrober d'un épais vernis de satisfaction toutes les promesses dont le Cemaco est porteur. Promesses réitérées à l'occasion du lancement officiel des activités de ce centre. Sur cette échéance comme la suite du processus, cette juriste familière de l'entreprise, baignant dans les eaux de la formation et du coaching, est diserte. Avec enthousiasme. Interview.

Propos recueillis par Rise Condi

Le Courrier Economique :
Le 22 octobre dernier, les activités du Cemaco-Pointe-Noire ont été officiellement lancées. Exercice de com ou indice d'une structure parée pour agir effectivement ?

Parfaite PANTOU :
Les deux à la fois. Le lancement officiel des activités du Cemaco est une démarche qui a contribué à vulgariser la valeur et la nécessité de la justice alternative auprès des entreprises, et à nouer avec eux des relations durables. Donc exercice de com au sens noble du terme ! Par ailleurs, l'organisation du Cemaco pour la mise en œuvre des procédures de la médiation et de l'arbitrage est effective. Donc, nous sommes parés pour agir avec plein d'énergie. Nous mettons d'ailleurs un point d'honneur à l'accompagnement effectif des entreprises dans le règlement de leurs litiges d'affaires par la médiation et l'arbitrage.

Une journée de la justice alternative a été organisée dans le sillage de ce lancement. Pouvez-vous nous rappeler en quelques mots le contexte de mise en œuvre de cette justice et ses principaux avantages ?

En début 2017, les pouvoirs publics des 17 Etats signataires du traité de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (Ohada) notent des faits très interpellants : grave désertion des investisseurs, repoussés par l'insécurité juridique dans les affaires ; signes évidents d'un manque de confiance de leurs entreprises respectives à l'environnement juridique ; ordre judiciaire qui ne dispose pas de moyens matériels nécessaires pour face à l'augmentation du contentieux dans sa diversité et sa complexité. Ce tableau peu reluisant ne pouvait laisser les pouvoirs publics de ces 17 Etats sans réaction. Dès lors, leur objectif commun c'est la sécurité juridique et l'assainissement du climat des affaires de leur pays respectif dans le cadre du nouveau droit de l'arbitrage et de la médiation en Afrique lié à Ohada. Laquelle vise la facilitation de l'activité des entreprises et garantie de la sécurité juridique des activités économiques. Quant aux principaux avantages de la justice alternative, j'en retiens, grosso modo, six : le gain du temps (quelques semaines pour la médiation et 6 mois pour l'arbitrage) ; la transparence absolue aux parties ; la confidentialité ; le triptyque impartialité- neutralité-indépendance ; la garantie de la continuité de la relation d'affaires ; et des frais raisonnables.

Pendant plus d'une année, votre équipe et vous-même aviez multiplié les sensibilisations. Avez-vous la conviction d'avoir été entendues et suivies ?

L'entreprise, quelle que soit sa taille, son organisation, entretient des relations de partenariat d'affaires avec d'autres entreprises et dans ces conditions, les intérêts dans cette relation d'affaires convergent et divergent parfois, créant ainsi le terreau de conflits. Le constat qui a été le nôtre pendant les sensibilisations, c'est l'existence d'un vrai engouement et d'une réelle attente des entreprises pour cette justice alternative. L'implication des entreprises en participant à cette journée de justice alternative est un indice de leur adhésion aux procédures de règlement de litiges par la médiation et l'arbitrage du Cemaco. Sur ce point, nous pensons avoir été bien entendues et suivies.

A l'occasion du lancement évoqué plus haut, on a assisté à la signature, par les entreprises, d'une charte en faveur de l'arbitrage et de la médiation. Qu'attendez-vous des signataires ?

La signature de la charte des entreprises a été un des temps forts de la cérémonie du lancement des activités du Cemaco-Pointe-Noire. Les entreprises signataires de la charte de la médiation et de l'arbitrage, constituent un véritable soutien aux activités de notre structure. Par la signature de la charte, elles s'accordent à dire qu'il est de l'intérêt de l'ensemble des entreprises de régler leurs différends d'affaires par la voie de la justice alternative au Cemaco. Elles affirment leur volonté de promouvoir et privilégier le recours à la médiation et à l'arbitrage en cas de conflits entre partenaires et améliorer ainsi le climat des affaires. Le Cemaco n'émet aucun doute que les déclarations d'intentions de promouvoir l'arbitrage et la médiation comme leviers de développement contenues dans la charte des entreprises seront réellement mises en applications par les entreprises et les fédérations patronales signataires.

Quelles sont vos perspectives en termes d'affaires à traiter au titre de l'année 2021 ?

L'année 2020 s'achève par une activité de sensibilisation concluante à savoir : 120 opérateurs économiques rencontrés à ce jour dans le cadre de sensibilisations directes ; une vingtaine de sensibilisations organisées avec les différentes branches professionnelles dans le cadre des sensibilisations communes dans la salle de conférences de la chambre de commerce de Pointe-Noire. Pour 2021, les perspectives semblent s'annoncer radieuses. Nous avons un faisceau de dossiers en litiges dont on garde l'espoir d'une prise en main rapide. Nos efforts de sensibilisations ne seront pas relâchés. Tout comme notre volonté d'assurer le développement et la pérennité de notre institution.

Parfaite Pantou assistant à la signature de la charte

Pour finir, comment vous saisir et quel type d'accompagnement offrez-vous aux entreprises qui veulent épouser la donne Cemaco ?

Il y a deux types de saisines : la saisine unilatérale et la saisine conjointe. En ce qui concerne la première, la partie la plus diligente saisit le Cemaco par le biais de sa Déléguée générale en fournissant les informations nécessaires à la constitution du dossier. Le Cemaco se rapproche de l'autre partie pour essayer de recueillir son accord de principe sur la médiation ou l'arbitrage. Une fois l'accord de tous obtenu, la Déléguée générale procède à la mise en œuvre du règlement du litige selon les procédures d'arbitrage ou de médiation du Cemaco. En ce qui concerne la seconde saisine, les parties décident ensemble de saisir conjointement le Cemaco quand le contrat les liant a prévu une clause compromissoire pour l'arbitrage ou un compromis de médiation pour la médiation. La demande de médiation ou d'arbitrage, accompagnée des frais d'ouverture selon le barème des frais en vigueur est prise en charge par le Cemaco pour la mise en œuvre des procédures de médiation et ou d'arbitrage. L'accompagnement, lui, est un volet important de notre mission. Notre équipe est au service des entreprises, les accompagne dans la gestion de leurs conflits d'affaires et les aide à déterminer la meilleure procédure de justice alternative pour un règlement rapide et durable, vers des solutions gagnantes pour l'ensemble des parties. Nous organisons, par exemple, une journée portes ouvertes tous les vendredis pour informer sur les autres possibilités de saisine, éclairer et aider les entreprises et les opérateurs économiques dans l'appropriation de ces nouvelles procédures.

Avec Liziba, un fer au pied de moins pour les acteurs économiques

Le développement par la chambre consulaire de Pointe-Noire de la plateforme d'information des entreprises, Liziba, est une avancée notable en matière d'accès à l'information. L'espoir qu'elle ait un impact positif sur le climat des affaires est largement partagé.

Jean-Michel Mavoungou

Une constellation des structures productrices d'information, très peu articulées entre elles. C'est le constat dressé par nombre d'agents économiques, qui souhaitent éclairer leurs choix d'investissement ou mener efficacement leurs affaires dans les domaines les plus divers. Cette constatation va sans doute s'estomper avec la mise en service de la plateforme Liziba, développée par la chambre consulaire de Pointe-Noire dans le cadre de la 2e composante de la phase 2 du Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE II). Conçue comme une source –ainsi que l'indique son nom en Lingala, l'une des langues nationales du Congo - où viennent s'abreuver les entreprises, Liziba se veut un agrégateur d'informations de toutes les entités productrices de données utiles à la sphère économique. Une sorte de guichet unique d'accès à l'information susceptible de répondre à la diversité de demandes des acteurs économiques, locaux ou étrangers. « Liziba a fait le choix de présenter le Congo à travers les départements, qui ont été profilés pour en dévoiler les spécificités. Question de garantir à notre pays la possibilité d'un développement harmonieux », a précisé Sylvestre Didier Mavouenzela, le dirigeant de la chambre consulaire de Pointe-Noire, à l'occasion de la présentation de cet outil, le 22 octobre dernier.

Rôle économique des collectivités locales, profils sectoriels, règlements, chartes, agréments d'activités, création d'entreprises, opportunités d'affaires : Liziba s'appuie sur une offre informationnelle exigeante et dynamique. Ce qui a imposé la nécessité de collaborations avec les structures détentrices d'informations à travers le pays. Structures dont les liens des sites web ont été repris dans la plateforme pour permettre aux usagers de les consulter directement.

Le président de CCIAM (droite) et la DG de l'Api(gauche)

« Avec Liziba, nous ne sommes pas dans une logique concurrentielle avec les autres sites dédiés à l'entreprise. Nous avons fait le pari d'être un aiguilleur vers ces derniers en vue d'en doper la fréquentation », a souligné le numéro un de l'institution consulaire.

Partenariats

Approchées pour contribuer à la réussite de la mission de la plateforme, plusieurs structures publiques ont marqué leur adhésion. D'ailleurs, quatre d'entre elles- l'Institut national de la statistique, les chambres consulaires de Brazzaville et de Dolisie, l'Agence pour la promotion des investissements- ont officialisé cette collaboration à travers la signature des protocoles d'accord qui le consacrent. D'autres leur emboiteront le pas dans un horizon pas lointain. Cette approche est également envisageable à l'extérieur du pays. Le Centre de commerce extérieur(ITC) a confirmé son intérêt de mettre à la disposition des utilisateurs de la plateforme une série des solutions embarquées comme le Trade Map (qui offre des indicateurs de commerce, des données d'entreprise), le Market Access (qui est un outil d'identification et de comparaison des tarifs), ou l'Export potentiel Map(qui scrute les régions et/ou secteurs pour se concentrer sur les principaux marchés ou secteurs d'intérêt). Assurément, de beaux lendemains pour l'outil, qui doivent être attendus avec un surcroit de fébrilité. Si la plateforme informe, un accompagnement millimétré en fonction des besoins qui émergeront est prévu. Il sera le fait de l'équipe du helpdesk, qui a vocation à traiter les demandes et à instaurer un échange beaucoup plus construit avec leurs auteurs.

Cérémonie de lancement de Liziba

Les formations Ohada sur les rails

Première session de formation

L'un des volets importants de la 2e composante du PRCCE II, le renforcement des connaissances des entreprises sur le droit Ohada a été lancé le 20 octobre dernier à Pointe-Noire.

valrick Passy

La problématique de la sécurisation des investissements est primordiale dans une économie qui sanctuarise l'initiative privée. Un souci au cœur de la deuxième composante de la 2e phase du Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE II) dont l'un des axes promeut la vulgarisation de la quintessence des neufs actes uniformes de l'Ohada.

Le processus de formation a été lancé le 21 octobre dernier à la chambre consulaire de Pointe-Noire. Il va couvrir huit sessions d'une vingtaine de dirigeants d'entreprises dans chacune de deux grandes villes de la République du Congo. Ils sont soumis à neuf modules : présentation de l'Ohada, recouvrement et voie d'exécution ; droit commercial général ; droit des sociétés commerciales et GIE ; procédures collectives ; suretés ; arbitrage et médiation ; droit comptable et information financière aux PME/PMI ; transport des marchandises.

Mon « week-end à Pointe-Noire », Une initiative pour valoriser le potentiel touristique de Pointe-Noire

La chambre consulaire de Pointe-Noire, l'Institut français du Congo et Lawanda Tours ont organisé, les 11 et 12 septembre 2020, l'opération « Mon week-end à Pointe-Noire ». Une manière d'œuvrer à la visibilité de l'offre ponténégrine

Mavie Ognimba Mbouale

La richesse touristique de Pointe-Noire et ses environs est peu connue et promue. Trois structures- la chambre consulaire de Pointe-Noire, l'Institut français du Congo et la société Lawanda tours- ont osé un coup de projecteurs sur cette manne, en travaillant à éveiller l'intérêt des Ponténégrins. Le pari a pris les atours d'une initiative ayant fait ses preuves dans la capitale, Brazzaville: Mon Week-end à Pointe-Noire. Pendant deux jours, les Ponténégrins ont pu évaluer, via l'exposition ayant réuni une trentaine d'acteurs du secteur à la chambre consulaire de Pointe-Noire, la diversité des atouts touristiques de Pointe-Noire et ses environs. Musées, restaurants, hôtels, parcs … : plusieurs structures ont répondu à l'appel des entités initiatrices de l'opération. Avec l'ambition de construire leur notoriété dans la perspective –souhaitée- de l'appropriation du tourisme intérieur. « Il nous faut découvrir les curiosités touristiques de notre pays dans ce contexte de coronavirus où les mouvements sont strictement encadrés », a plaidé le président de la chambre consulaire de Pointe-Noire, favorable, par ailleurs, à l'ouverture d'une grande réflexion impliquant les professionnels du domaine.

Visite des stands de l'exposition

Quoique moyenne, la fréquentation de l'exposition a été saluée par les exposants qui y ont vu les prémices d'une possible explosion de l'intérêt pour leurs activités.

Mouvement planétaire

Secteur d'avenir dans une économie désireuse de se diversifier, le tourisme congolais, en quête d'un décollage, est confronté à un fort besoin de lumière. Une aubaine au moment où un mouvement planétaire promeut les charmes du tourisme interne, quand son pendant extérieur pâtit des restrictions en tout genre. Et l'initiative ne sera pas pour déplaire aux professionnels du secteur, déboussolés en raison d'un horizon plus que sombre. La filière est en effet la grande brûlée de la pandémie du coronavirus. Une cascade de fermetures a déprimé l'emploi et fait de l'année en cours un véritable *anus horribilis*.

Au retour des jours moins empreints d'anxiété, les organisateurs de cette manifestation n'excluent pas le passage à un format XXL : conférences, déplacement sur les sites, animations culturelles etc

Quelques membres de l'équipe dirigeante d' Assoc à l'orphelinat

Enfance troublée

L'orphelinat *Le cœur de Paola*, du rêve à la réalité

Dans les cartons depuis trois ans, l'orphelinat Le Cœur de Paola est à pied d'œuvre. Un tournant pour son opérateur, l'association des orphelins du Congo, anciennement adossé à un modèle de simple appui aux structures déjà dans la brèche.

Hélioth Batsimba

Recul des ressources, effritement des vocations, montée progressive de l'indifférence. Le sort des enfants en rupture sociale va de mal en pis dans la société congolaise. Le choc de la covid-19, avec ses effets délétères sur le tissu social, fait même flotter le spectre d'un coup de grâce. Dans cet océan de mauvaises nouvelles, scintille un îlot sur le point d'être une bouée de sauvetage pour certains enfants : l'orphelinat *Le Cœur de Paola*. L'association des orphelins du Congo, qui doit en assurer la gestion, a reçu, fin novembre 2020, le feu vert des autorités sociales du département de Pointe-Noire. Un motif d'exaltation pour son président, Sisto Obondoko Ellangui.

« Simplement reconnaissant et hâte d'accueillir les premiers enfants », s'impatiente-t-il, laconique. A ce jour, tous les étages de la fusée *Cœur de Paola* ont été montés : équipements et recrutement du personnel. Pour cette phase de démarrage des activités de l'entité, c'est le choix –très sélectif-des enfants dont l'âge oscille entre 2 à 10 ans qui a été priorisé. « A ces âges, on a plus de chances d'obtenir les résultats que l'on veut. La psychologie de l'enfant est encore très plastique », se défend-t-on dans les couloirs de cet orphelinat.

Pour voir ce rêve germer, l'association a dû bousculer son agenda et pencher pour une accélération du processus.

« Dans notre plan initial, nous devrions construire un orphelinat. Et le terrain avait été acquis à ce sujet. Mais vu le retard connu avec une année 2020 très particulière, nous avions décidé de prendre une maison en location », explique le fondateur d'Assoc.

C'est donc au quartier dit aéroport de la ville océane congolaise que l'association a pris une maison où s'activent cinq personnes.

Garde, nutrition, soins : au-delà du cocktail habituel servi dans ces structures, Le Cœur de Paola veut insister sur l'éducation spirituelle, qui arme la personnalité. Mais pas seulement. Pour les enfants dont l'âge requiert une scolarité classique, l'orphelinat prévoit des partenariats avec les écoles. « Nous avons l'ambition d'offrir à ces enfants toutes les opportunités d'épanouissement auxquelles ils auraient dû prétendre dans leurs cellules familiales d'origine », précise la secrétaire de l'orphelinat.

Un long parcours

Cette vision de choses est le résultat d'une action de longue haleine menée au chevet de l'enfance en souffrance depuis une dizaine d'années à travers les grandes villes du Congo. L'association portée sur les fonts baptismaux en 2012 s'était d'abord structurée en adjuvant des orphelinats déjà actifs.

Notamment à travers une action multi-facette : la contribution au succès de la rentrée scolaires et des fêtes de fin d'années dans ces structures. Cette action consistait, d'une part, dans la fourniture de la panoplie de l'élève et de la prise en charge des frais de scolarisation de certains pensionnaires et, d'autre part, dans le soutien à la création d'une ambiance des fêtes familiales en fin d'année. Avec un spectre d'action national bâti au fil d'années (Pointe-Noire, Brazzaville, Dolisie, Mouyondzi et Impfondo) et une expérience bonifiée dans d'autres pays, l'organisation se sent pousser des ailes pour affronter ce défi. Pas étonnant : les promesses d'appui affluent de partout, tant l'organisation avait su tisser sa toile grâce à une communication perlée.

DE-NETWORK
Société de Veille Technologique

Informatique

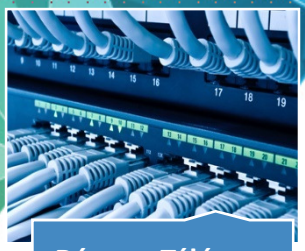

Réseau-Télécom

Videosurveillance

Formations

Gestion de nom de domaine

Intégration systèmes

Infogérance infrastructures

Sécurité anti-intrusion

AUDIT & CONSEIL

Audit & conseil

Conception web

Call Center

impression tout support

SAV: +242 06 646 38 38 | http://support.de-network.net

SOLUTION DE BOUT EN BOUT

- Par secteur d'activité ;
- Par secteur d'application ;
- Pour entreprise de petite taille ;
- Pour entreprise de taille moyenne ;
- Système de grande taille ;
- Sécurité en tant que service.

NOTRE GAMME DES SOLUTIONS DE GESTION INTEGREE

ANTI-INTRUSION | QHSE | COMMUNICATION

RCCM: CG/PNR/09B1030 | NIU: M2010110000574091
+242 057 450 093 | contact@de-network.net | www.de-network.net
Avenue de la frontière, arrondissement 6 Ngoyo, BP : 5650
Pointe-Noire, République du Congo

Anthony Mouyoungui, Le rescapé qui se raconte

« J'ai juste voulu partager mon histoire comme je l'ai vécue afin que l'on n'oublie pas ce qui s'est passé »

Le Congo, terre bénie des lettres. Une image qui ne s'est jamais bien portée, tant les années qui passent ne sont guère avares de nouveaux bataillons de forçats de mots qui veulent guérir les maux et, simplement, les aborder pour mieux les supporter. Sur l'immense brèche ouverte par ses illustres devanciers, Anthony Mouyoungui s'est immiscé. Journaliste établi à Paris, le quinqua au sourire suave, et au bouc aux reflets d'argent, déboule sur la planète lettres avec un premier roman intitulé Rescapé. Lui ? A l'évidence, car l'ex- voix et plume des écuries Radio Brazza, Ponton FM, Canal Océan, DVS+ est passé entre les gouttes d'une expérience qui aura été fatale à nombre de ceux qui l'ont vécue. De son œuvre et –un peu- de lui-même, le néo-écrivain nous parle. Interview.

Propos recueillis par Hélioth Batsimba

Le Courrier Economique : **A quel moment vous êtes-vous rendu compte que vous avez une fibre d'écrivain ?**

Anthony Mouyoungui : Je lis beaucoup depuis que je suis tout petit, j'avais bien dans un coin de ma tête l'envie d'écrire sans pourtant passer à l'acte. Mais, c'est en France que je me suis rendu compte que je possédais cette fibre. En 2012, je débarquais dans un nouvel environnement, une atmosphère différente du Congo. J'avais la sensation d'être un nouveau-né, je devais apprendre à vivre dans cette société que je découvrais et cela, bien évidemment à réveiller des choses au fond de moi. J'avais du temps et la lecture ne suffisait pas à le passer. Je me suis mis à écrire sans vraiment savoir ce que je ferais de ces écrits. J'écrivais tout simplement. En 2016, J'ai été agréablement surpris d'être sollicité à participer à l'ouvrage collectif ''Franklin, l'insoumis". C'était une première pour moi et une aventure qui m'a conforté dans ma démarche.

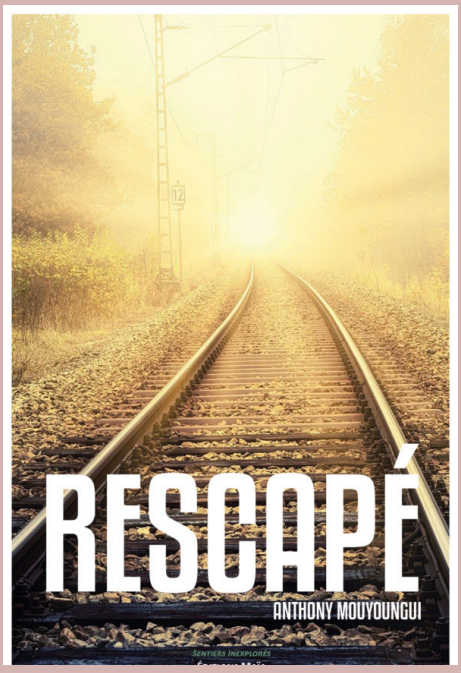

Quelle histoire partagez-vous à travers le roman Rescapé ?

''Rescapé" est une histoire vraie. La mienne. Ce n'est pas un roman, encore moins une fiction. Ce livre relate mon parcours pendant les terribles évènements de 1998 et 1999. Le 18 décembre 1998, je suis parmi les milliers d'habitants des quartiers sud de Brazzaville qui avaient fui en direction du département du Pool pour échapper à la violence. J'allais y passer finalement plus de six mois. J'ai marché à pieds sur des kilomètres parce qu'il n'y avait pas de train ni de véhicules (seules les miliciens en disposaient). J'ai connu la faim, la peur. J'ai vu des cadavres sur les routes et j'ai vu des enfants mais aussi des adultes mourir de faim et de maladie faute de soins. J'ai connu également l'extrême solitude même si j'étais entouré.

Le Congo, abonné pendant une certaine séquence de son histoire aux tourments politiques, a fait l'amère expérience de la guerre civile. Qu'avez-vous visé en vous attaquant à ce pan de l'histoire congolaise ? Etes-vous pénétré de la conception thérapeutique de l'écriture ?

En écrivant ce livre, je n'avais qu'un but : partager mon histoire. J'étais arrivé à un moment de ma vie où je me suis dit que je devais raconter cette histoire et tourner la page. Pendant des années, j'ai vécu avec cette histoire, je ne l'avais jamais racontée à quelqu'un dans les détails comme je viens de le faire (ma famille la découvre en même temps que le monde entier). Dans ma démarche, il y a à la fois le devoir de mémoire et de la thérapie. Il est connu de tous que le Congo est une terre d'écriture. Les congolais écrivent plus de la fiction dans lesquelles on peut entrevoir les moments importants de notre histoire. Je n'ai pas voulu faire autant. J'ai juste voulu partager mon histoire comme je l'ai vécue afin que l'on n'oublie pas ce qui s'est passé. J'arrive enfin à en parler après plus de 20 ans. Imaginez un seul instant le

nombre des congolais qui sont dans la même situation.

Franck-Roland, un tandem qui fait l'éloge de l'amitié à toute épreuve. L'amitié, une valeur cardinale à vos yeux ?

Effectivement ! L'amitié est importante dans ma vie. A la différence d'un frère ou d'une sœur, on choisit ses amis et certains prennent parfois un rôle important dans notre existence. Le tandem Franck-Roland illustre très bien cette citation de Cicéron que j'aime bien : ''On voit qu'un ami est sûr quand notre situation ne l'est pas". J'étais dans une situation difficile, Roland et toute sa famille, m'ont tendu la main et m'ont sauvé alors que nous nous connaissions depuis moins d'une année. Au cours de ma vie, j'ai croisé des amis qui comme Roland ont été présents au moment où j'en avais le plus besoin et, aujourd'hui, ce sont mes frères et sœurs.

Dans les sociétés comme les nôtres, le rôle de vigie semble inscrit dans les gènes de l'écrivain. Le comprenez-vous ? Et quelle est votre position par rapport à cette question ?

Il y a un peu de tout ça dans le gène de l'écrivain. Il est avant tout le fruit de son temps et de son époque. L'écrivain tire sa substance de la société dans laquelle il vit. Il ne peut pas en être autrement. C'est un observateur. Si par rôle de vigie, vous faîtes à allusion à cela, je suis bien d'accord avec vous. Maintenant, si par rôle de vigie, vous entendez surveiller ou veiller, je ne pense que cela soit le rôle de l'écrivain. C'est plutôt le rôle du journaliste. Votre rôle je puis dire.

L'écriture est un démon dont on parvient difficilement à être délivré. Après Rescapé, aura-ton droit à d'autres fruits de votre imagination ?

J'espère produire d'autres fruits si mon imagination le permet. Mais, pour l'instant, je savoure pleinement ce premier fruit. Vous êtes bien placé pour savoir que les premiers fruits ou les prémices annoncent des choses importantes. J'espère de tout mon cœur que ça sera le cas.

« J'ai juste voulu partager mon histoire comme je l'ai vécue afin que l'on n'oublie pas ce qui s'est passé »

De quel(s) écrivain(s) vous sentez-vous plus proche sur la scène littéraire congolaise connue pour son caractère foisonnant ? Proximité du point de vue de l'écriture, des thèmes, du tempérament?

Je sens plus proche d'Emmanuel Dongala et d'Alain Mabanckou. Les deux illustrent bien ce côté observateur de la société dont je parle plus haut. Ils observent et posent un regard sur la société qui nous donne l'impression de découvrir ce qu'ils racontent alors que c'est notre quotidien. D'ailleurs, j'ai utilisé une phrase tirée de ''Johnny Chien Méchant", le roman de Dongola, comme citation au début de mon livre.

Avez-vous des références sur le continent et au-delà ?

Bien sûr que oui ! Je ne lis pas que de la littérature congolaise [rires]. Je suis un passionné de littératures, un lecteur curieux et qui voyage dans tous les horizons possibles. Hors du Congo, j'ai des nombreuses références, des auteurs qui m'ont ébloui par la qualité de leur écriture à un moment ou un autre de mon existence. Certains m'ont marqué par un livre ; d'autres par plusieurs. Je vais tenter de vous en citer quelques-uns : Alioum Fantouré, Jacques Roumain, Maryse Condé, Eiji Yoshikawa, Ousmane Sembene, Albert Camus, Chinua Achebe, Alex La Guma, Emile Zola,

LIZIBA

PLATEFORME INCLUSIVE

LA SOURCE D'INFORMATION DES ENTREPRISES SUR LE CONGO

ACCÉDEZ AUX DONNÉES ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES, ADMINISTRATIVES, FISCALES ET TECHNIQUES SUR LE CONGO.

35, AVENUE CHARLES DE GAULLE, TÉL. : 00242 04 054 38 53 / 06 808 95 26
MAIL : CONTACTS_PRCCE2@CCIAMPNR.COM

Union européenne - République du Congo
Engagés pour la compétitivité des entreprises congolaises !
Programme de Renforcement des Capacités Commerciales et Entrepreneuriales II

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de la Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Métiers et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.